

bienfaits. L'Angleterre lui doit sa division en comtés, districts et cantons; un code de lois civiles, des lois pénales remarquables par leur humanité, et en tête de ces lois l'institution du jugement par jury. Elle lui doit de plus la création d'une marine toujours puissante depuis lors; enfin la fondation de la célèbre université d'Oxford et de sa bibliothèque. Cultivateur, architecte, géomètre autant qu'on pouvait l'être au neuvième siècle, il apprenait à ses sujets à féconder leurs champs, à se bâtir des maisons plus solides et plus commodes, à construire des forts pour leur défense et des temples pour leur culte. Il ornait leur esprit et excitait leur émulation par des ouvrages d'histoire qu'il composait ou traduisait du latin. Ce roi philosophe voulait que l'instruction fût un bien commun à tous ses sujets; il punissait par des amendes les pères qui n'envoyaient pas leurs enfans aux écoles publiques, et proclamait dans ses lois « que la raison et l'intelligence étant les signes privilégiés de l'espèce humaine, c'était la dégrader, c'était se révolter contre le Créateur que d'ôter à sa plus noble créature l'exercice des facultés par lesquelles il a distingué l'homme de la bête. »

— 00000 —

MR. L'ÉDITEUR,

Permettez au soussigné à l'exemple de *Petit-Jean*, de satisfaire son ambition, et de dire deux mots utiles à ses compatriotes. Je tiens un peu à cette race d'hommes, qui aiment les observations et les expériences : chacun a son faible dans ce monde. J'ai un jardin, et il y pousse quelques vignes : cet automne, voyant que les gelées allaient m'enlever le fruit de mon petit vignoble, je parcourus ma bibliothèque, je feuilletai mes volumes, et trouvai la recette suivante, pour faire du verjus.

« Prenez une certaine quantité de grappes, avant que le raisin soit tout à fait mûr, nettoyez-les, ôtez en les grains « gâtes. Ecrasez ensuite votre raisin dans un mortier, « évitant de broyer les pépins, qui donneraient de l'amertume au verjus ; coulez ensuite à travers un linge dans « un vaisseau de grès, jetez y quelques pincées de sel fin, « transvidez dans des bouteilles, laissez déposer au soleil « pendant 4 ou 5 jours, coulez au clair, transvidez de nouveau dans des bouteilles, fermez hermétiquement, et portez à la cave. »

Je suivis cette recette exactement, et au bout d'un mois j'avais une de mes bouteilles : j'y trouvai un excellent verjus, aussi fort que les meilleurs vinaigres, mais d'une saveur beaucoup plus agréable, ayant un petit goût de cidre, ou même de Champagne.

À présent une réflexion, Mr. l'Éditeur. Presque tous les ans, le froid vient si vite en Canada, que le raisin n'a pas le temps de mûrir. Pourquoi le laisser perdre ? Faisons-en du verjus, et c'est autant de gagné.

Votre Serviteur,
CASTOR.

— 00000 —

DEVOIRS DE L'INSTITUTEUR :

L'instituteur exerce un sacerdoce et ne fait point un métier ; ses fonctions sont toutes morales ; ses rapports sont toujours sociaux, car la vie commence pour l'enfant sur les bancs de l'école, et ce que lui enseigne la parole du maître est la base de son avenir. On conçoit facilement, après ce préambule, qu'il n'y a pas de vie privée

pour l'instituteur ; son existence entière est un dévouement ; elle est asservie à des devoirs qu'il ne saurait enfreindre sans compromettre le succès de ses travaux ou la dignité de son caractère.

L'instituteur doit se considérer comme un père de famille, ou comme un roi, du temps qu'ils étaient seulement des pasteurs d'hommes ; il doit guider les enfans et tenir sur eux des yeux toujours ouverts, au sein de leurs travaux, au milieu de leurs jeux, durant leurs repas et jusque dans leur sommeil. Gardien de l'innocence, il est responsable de la santé morale et physique des êtres qui lui sont confiés ; il doit donner à la société des hommes purs.

Pour parvenir à ce but, il faut régler l'emploi du temps, établir une discipline sévère et ne jamais punir qu'à regret, mais avec une équité inflexible, sans transiger avec aucune considération personnelle : rien ne produit un plus funeste effet sur l'esprit des enfans, que la punition d'une faute qu'ils n'ont pas commise ou que l'absolution de celle dont ils se sont rendus coupables.

Dans la classe, pour les occupations journalières la condition la plus importante est l'ordre et la distribution exacte du temps du travail. Sans ordre point de progrès, point d'éducation possible.

Dans l'enseignement et les exercices des classes, le grand mérite consiste à ce qu'aucun moment ne soit perdu pour aucun des élèves ; c'est ici que se manifeste particulièrement la supériorité des méthodes simultanées et mutuelles sur l'enseignement individuel.

Dans une école où l'enseignement est mal dirigé, mal combiné, où les élèves ne sont pas constamment occupés la discipline s'affaiblit, l'instruction est lente et l'éducation morale sans force. Je conseille donc aux instituteurs de varier les occupations de telle sorte que les enfans naturellement enclins à se fatiguer des mêmes choses ne sentent jamais la monotonie du travail ; de ne pas les obliger à se tenir en face de leurs livres, immobiles comme des statues, mais aussi de ne point leur permettre un maintien qui porterait à la nonchalance, il faut aider au développement de la nature, si agissante chez les enfans, sans la contraindre en rien. Autre chose est de comprimer ou de diriger. C'est ainsi qu'on aggrave et qu'on fausse le caractère de l'écolier en le tourmentant à tout propos ; pour échapper à cette pénible contrainte, il perd sa naïveté, sa franchise ; il cherche les moyens d'adoucir sa situation, et peu à peu se montre main-tenant, hypocrite et méchant. Le maître et ce qui vient de lui lui semblent suspects, injustes, insupportables, l'école n'est pour lui qu'une prison ; tout ce qui n'est pas permis prend à ses yeux un charme funeste ; tout ce qu'il lui faut suivre est un supplice jusqu'au jour où, libre enfin, il va promener dans le monde son incapacité et ses mauvais penchans.

Lorsqu'au contraire, l'instituteur habile sait fermer les yeux sur les puérilités pardonnables à la rigueur, sa voix est écoutée quand elle adresse un reproche ; la douceur ordinaire fait plus vivement sentir la sévérité méritée ; les encouragemens accordés pour le bien donnent au blâme ou la simple improbation un caractère de puissance qui impressionne davantage les enfans, et la récompense qu'ils trouvent dans l'accomplissement de leurs devoirs porte des fruits jusqu'au sein des recreations : il est à remarquer que l'élève attentif, docile et travailleur, est bon camarade. Celui-là sera bon fils, bon père, bon citoyen. En général, la douceur et la bonté envers les enfans leur